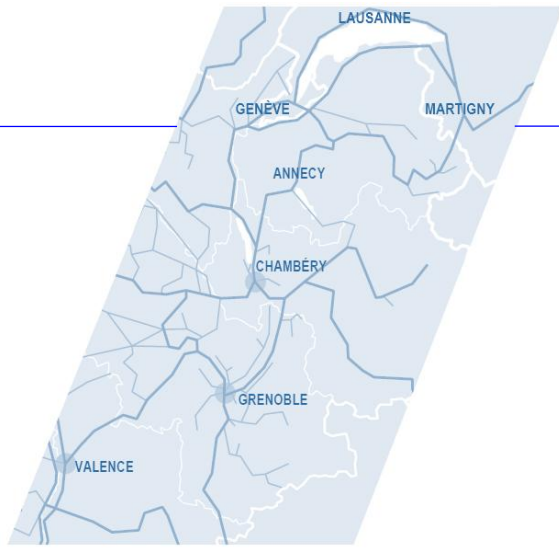


LES USAGERS DU TRAIN DANS LES ALPES



Monsieur Jean-Jack QUEYRANNE
Président de la Région Rhône-Alpes
1, esplanade François Mitterrand
CS 20033
69269 Lyon Cedex 02

Annecy, le lundi 5 mai 2014

Le Président

claude.brasier@ardsl.org / + 33 6 62 21 30 69

Objet : suppression du train Genève-Chambéry-Grenoble de 18h42

Monsieur le Président,

La SNCF nous a informés le 24 avril dernier de la suppression de la desserte Genève-Chambéry-Grenoble au départ de Genève à 18h42 et de la création d'un train de remplacement à 17h57.

Autant cette décision ne péjore pas les usagers de Bellegarde qui bénéficient toujours d'un train au départ de Genève à 19h02, autant elle provoque une situation inextricable pour les usagers du Sillon Alpin. En effet, dès ce jour, près de 250 usagers réguliers au départ de Grenoble, Chambéry et Aix-les-Bains se trouvent dans **l'impossibilité de rentrer chez eux le soir**. La plupart d'entre eux ne peuvent quitter leur emploi à 17h30 pour prendre le train à 17h57 et n'ont aucune solution plus tard, même avec changement.

Nous avons été alertés par nombre d'usagers qui ne savent pas comment gérer cette situation et qui se trouvent mis devant le fait accompli. Dans une période économique délicate, il est difficile de demander à son employeur genevois de quitter son travail 45 minutes plus tôt tous les soirs. Pour ceux qui ont une voiture, ils vont devoir la reprendre avec le coût prohibitif du péage et l'impact sur la pollution. Nous nous étonnons qu'une telle situation puisse arriver malgré les engagements d'information travaux pris par la SNCF au dernier Comité de ligne de Bellegarde le 26 novembre dernier et qu'aucune réaction n'ait été engagée par votre Direction Transports.

L'ARDSL vous demande une **action urgente pour créer un autocar de substitution direct** de Genève pour Aix-les-Bains, Chambéry et Grenoble au départ de Genève à 18h45.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes plus respectueuses salutations.

Claude BRASIER